

Soir, week-end et jour férié, des solutions permettent de ne pas recourir systématiquement aux services des urgences.

Des alternatives aux Urgences

Mise à jour le 29 mars
2024



La maison médicale de garde est ouverte tous les soirs de 20h à 23h, le samedi, de 14h à 23h, et le dimanche et jours fériés, de 9h à 23h.

Quand les cabinets médicaux sont fermés et qu'on est malade, le premier réflexe est d'appeler le 15. « Là, un médecin régulateur prend la mesure des besoins et dispose de quatre solutions, explique le Dr Éric Bouvet, médecin généraliste et président de l'association départementale de la permanence et la continuité des soins en Côtes d'Armor. La première: le médecin délivre des conseils médicaux par téléphone. La deuxième: l'état de santé de la personne nécessite qu'elle se rende dans la maison médicale de garde la plus proche de chez elle. Troisième: la prise en charge est nécessaire, mais la personne ne peut pas se déplacer au vue de son âge, de son handicap, de sa pathologie... Un médecin mobile de secteur – i y en a trois par "garde" – se déplace, alors, sur place. Quatrième: il y a une extrême urgence et le 15 envoie le Samu pour transport aux services d'urgences. »

Il existe huit maisons médicales de garde en Côtes d'Armor. Elles se situent toutes à proximité immédiate d'un hôpital. C'est une spécificité costarmoricaine. Pour l'agglomération briochine, la maison médicale de garde se trouve à l'entrée de l'hôpital Yves-le-Foll, dans un bâtiment neuf en face de l'accueil. Elle est mise à disposition par l'hôpital qui perçoit un loyer de l'Agence régionale de santé. Elle est ouverte tous les soirs de la semaine de 20h à 23h, le samedi, de 14h à 23h et le dimanche et jours fériés, de 9h à 23h.

À ces créneaux, un seul médecin généraliste de garde prend en charge les patients. Un agent de la sécurité civile se charge de l'accueil et de l'administratif.

« L'objectif est d'assurer la permanence des soins et de ne réserver les urgences qu'aux situations qui le nécessitent, déclare le Dr Vincent Fleury, médecin généraliste à Plaintel et président de la Gamab, Garde médicale de l'agglomération briochine. Dans les faits, c'est plus compliqué... » « Face au manque d'offres le jour, on assiste, [en effet], à un glissement sur les activités de garde », poursuit le Dr Éric Bouvet.

Dans l'agglomération, 57 médecins généralistes font partie du pool de la maison médicale de garde. « Cela représente plus de la moitié des médecins généralistes du territoire », précise le jeune médecin.

Quant aux médecins de garde mobiles, ils sont une trentaine dans le département répartis sur les secteurs de Lamballe, Saint-Brieuc et Guingamp. « 35 autres sont formés pour faire de la régulation au 15 », complète le Dr Éric Bouvet. Tous ces médecins qui assurent la permanence des soins le font sur la base du volontariat.

